

CONVOCAATION

L'Assemblée primaire de Saillon est convoquée pour

le dimanche 8 mars 2026

afin de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet en matière fédérale :

- à l'initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et contre-projet direct, à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire ;
- à l'initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! (Initiative SSR) » ;
- à l'initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) » ;
- à la loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle.

du 10 décembre 2025

Pour les citoyens qui n'ont pas utilisé la possibilité du vote par correspondance ou par dépôt à la commune, le bureau de vote relatif à cette votation sera ouvert **de 09h00 à 10h00 à la salle de l'Envol**.

Important !

Ne pas oublier votre feuille de réexpédition, qui tient lieu de carte civique, qui vous a été transmise ainsi que le matériel de vote.

ADMINISTRATION COMMUNALE



Charles-Henri Thurre
Président



Boris Clerc
Secrétaire

N.B : Pour le vote par correspondance ou par dépôt à la commune, ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition sous peine de nullité.